

Maintien du baccalauréat et des diplômes nationaux ! Non à la mise en concurrence des élèves et des universités !

La réforme du baccalauréat aura bien lieu, même s'il faut prendre le temps nécessaire, assure-t-on dans l'entourage du ministre.

Simplification ou liquidation du Bac ?

N. Vallaud-Belkacem voulait le simplifier. JM. Blanquer annonce davantage de contrôle continu et un examen recentré sur quelques épreuves finales. Le nouveau ministre souhaite donc poursuivre les orientations du précédent gouvernement, et aggraver la réforme du lycée à laquelle il a collaboré. Les épreuves terminales, nationales et anonymes seraient remplacées par le contrôle continu. Cela reviendrait instaurer l'individualisation des parcours dans le cadre de la formation tout au long de la vie et à étendre au lycée la logique du socle de compétences en vigueur au collège, avec comme conséquences l'affaiblissement de l'enseignement disciplinaire, l'effacement du cadre national des programmes et des diplômes. C'est la mise en concurrence des lycées dans le cadre de l'autonomie.

Sélection : 20% des bacheliers refoulés ! Et demain ?

En outre, la réforme du bac voulue par le ministre de l'Éducation nationale débouche dans les faits sur la mise en œuvre de la sélection à l'entrée à l'université – une sélection dont la mise en œuvre d'APB donne une idée cette année : 20% de bacheliers sans affectation ! Si le gouvernement ne souhaite pas rénover le bac avant 2018, la ministre de l'Enseignement supérieur F. Vidal, se dit favorable à des expérimentations pour mettre en place les prérequis d'entrée à l'université... Mais comment les établissements s'assureront-ils qu'un étudiant possède ces prérequis ? En regardant le parcours «personnalisé» de l'élève ? Le livret de compétences ? Les universités se trouveront en concurrence pour accaparer les meilleurs candidats et exclure les autres.

L'autonomie au service de la privatisation

On retrouve ici l'idée de donner aux universités la capacité de sélectionner ses étudiants et de fournir à la demande des chefs d'entreprise, les formations dont ils ont besoin. C'est la raison pour laquelle JM. Blanquer ne veut pas remettre en cause le continuum «Bac -3 / Bac +3» prévu par la loi Peillon. Son projet s'inscrit totalement dans la logique de l'autonomie renforcée et de la mise en réseaux des établissements secondaires et universitaires. Une logique qui amplifie toutes les inégalités et qui conduit directement à la destruction du statut de tous les personnels (enseignants du second degré, universitaires), et, in fine, à la privatisation des universités.

Pourtant, les solutions sont connues

Pour résoudre le problème des universités et des «capacités d'accueil», il faut des moyens. Les universités vont devoir accueillir 40 000 étudiants de plus qu'à la rentrée 2016. Or, Emmanuel Macron ne prévoit pas d'augmenter le budget de l'enseignement supérieur.

Il faut aussi en finir avec les réformes qui détruisent l'enseignement, il faut d'urgence consolider et rétablir les disciplines.

Le baccalauréat, diplôme national reconnu dans les conventions collectives et équivalant à un niveau de salaire, est un des piliers des garanties collectives. Il s'appuie sur des programmes nationaux centrés sur des connaissances disciplinaires. Face aux menaces de renforcement du contrôle continu, la FNEC FP-FO réaffirme que le baccalauréat doit demeurer le premier grade universitaire avec ses épreuves nationales ponctuelles, disciplinaires, terminales et anonymes.